

rent dans cette tolérance si chaudement défendue qu'une indifférence à peine dissimulée pour la religion en elle-même, et un premier pas fait dans la voie de l'incrédulité. Jurieu fut un des plus ardents à attaquer ce livre de celui qui avait été longtemps son ami; il était de bonne foi peut-être, mais il ne garda pas les ménagements qu'une ancienne amitié aurait dû lui commander. Bayle, que l'excès du travail avait rendu malade, resta quelque temps sans répondre; il n'est pas même certain qu'il ait jamais répondu directement à ces attaques de Jurieu, puisqu'il ne s'est jamais reconnu l'auteur du livre intitulé : *Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France*, qui fut publié à Amsterdam sans nom d'auteur. Nous en avons rendu compte dans ce dictionnaire, et nous ne répéterons pas ici ce que nous en avons dit. Ce qu'il y a de certain, c'est que Jurieu fut convaincu que Bayle en était l'auteur, et que cette conviction l'irrita profondément. Son zèle fanatique lui fit croire à l'existence d'un vaste complot contre les protestants, qui s'étendait à la fois en Hollande, en Angleterre et en Allemagne, était soutenu secrètement par la France et comptait Bayle au nombre de ses principaux agents. Il osa dénoncer ce complot aux magistrats d'Amsterdam, qui prièrent Bayle de sa chaire, de sa pension et du droit même d'enseigner publiquement, quoiqu'il eût essayé de se défendre cette fois par deux écrits intitulés : *la Cabale chimérique* et *la Chimère de la cabale de Rotterdam*. Notre philosophe s'émouva peu de cette mesure rigoureuse : il n'était pas riche, mais il avait des goûts si simples, si peu dispendieux, qu'il ne douta pas un instant de pouvoir se suffire avec le travail de sa plume. Il avait, depuis longtemps déjà, conçu le plan de son *Dictionnaire historique et critique*; il résolut dès lors de consacrer tous les loisirs forcés qu'on venait de lui faire à cette œuvre importante, qui devait rendre son nom immortel, et sur laquelle on trouvera tous les éléments d'une appréciation juste et motivée, non-seulement au mot *Dictionnaire historique et critique*, mais encore dans la préface de notre *Grand Dictionnaire*.

Travailleur infatigable, Bayle s'est dépeint lui-même dans la préface de la première édition de son *Dictionnaire* : « Je connais comme un autre, dit-il, le vers de Caton :

Interpone tuis interdum gaudia curis;

mais je m'en sers peu. Divertissements, parties de plaisir, jeux, collations, voyages à la campagne, visites et telles autres récréations nécessaires à quantité de gens d'étude, à ce qu'ils disent, ne sont pas de mon fait; je n'y perds pas de temps. Je n'en perds pas aux soins domestiques, ni à brigrer quoi que ce soit, ni à des sollicitations, ni à telles autres affaires. J'ai été heureusement délivré de plusieurs occupations qui ne m'étaient guère agréables, et j'ai eu le plus grand et le plus charmant loisir qu'un homme de lettres puisse souhaiter. Avec cela, un auteur va loin en peu d'années; son ouvrage peut croître notablement de jour en jour, sans qu'on s'y comporte négligemment. » Il est inutile de dire qu'avec de tels goûts Bayle menait une conduite tellement régulière, que ses plus grands ennemis ne purent jamais l'attaquer dans sa moralité. Quelques-uns ont avancé timidement que ses relations avec M^{me} Jurieu pourraient donner lieu à quelques soupçons; mais rien ne justifie une pareille accusation, qui est démentie par sa vie tout entière, comme par le caractère général de ses écrits. On y trouve bien, çà et là, quelques expressions un peu libres, parce que Bayle avait l'habitude de nommer les choses par leur nom, habitude qui était, d'ailleurs, très-générale dans son temps. Mais la froideur de son tempérament se peint partout dans son style; nul homme ne fut moins que lui dominé par ses sens, et il était trop honnête pour manquer froidement aux devoirs d'une ancienne amitié. Nous avons dit que, sans afficher l'irréligion, il ne montra jamais beaucoup de zèle pour la religion même qu'il faisait profession de suivre. A l'appui de cette assertion, nous rapporterons le fait suivant : Il se trouva un jour en présence du cardinal de Polignac, et celui-ci lui ayant demandé quelle était, parmi toutes les sectes de la Hollande, celle à laquelle il était le plus attaché, Bayle lui répondit : « Je suis protestant. — Je le sais, reprit le cardinal; mais êtes-vous luthérien, calviniste ou anglican? — Non, répliqua-t-il; je suis protestant, car je proteste contre tout ce qui se dit et tout ce qui se fait, quand cela me paraît déraisonnable. »

L'amour du travail ne s'éteignit chez lui qu'avec la vie; on peut dire qu'il mourut la plume à la main. Le soir qui précéda sa mort, il écrivit jusqu'à minuit; lorsque l'imprimeur vint, dans la matinée, pour chercher une épreuve, il le trouva étendu tout habillé sur son lit et près d'expirer. Leibnitz lui rendit, après sa mort, cet hommage touchant : « On doit croire que Bayle est maintenant éclairé de cette lumière qui est refusée à la terre, puisque, selon toute apparence, il a toujours été un homme de bonne volonté. »

La tolérance, l'établissement de la tolérance, telle fut la pensée, la foi, la vie, la gloire de Bayle. Précurseur du XVIII^e siècle, il se donna pour mission d'assembler des nuages (Je ne suis, disait-il, que Jupiter assemble-nues) sur toutes les affirmations de la théologie et de la métaphysique, afin d'ôter aux hommes le désir de dominer et le pouvoir de faire du mal

au nom de l'inaccessible et de l'incompréhensible. Il faut bien comprendre que le scepticisme de Bayle ne s'étend pas à la morale, à la distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste. La morale, il la conçoit pleinement autonome, pleinement indépendante de toute croyance religieuse ou philosophique sur l'origine des choses et le gouvernement du monde; sur le principe pensant, sa nature et ses destinées. « Les chrétiens, dit-il, n'empruntent pas à l'Evangile les idées d'honneur et de gloire qui régnaient parmi eux; donc, un homme peut avoir de ces idées indépendamment de la croyance qu'il y ait un Dieu : il peut, par exemple, connaître qu'un ingrat est digne de blâme, qu'un fils est louable lorsqu'il a du respect pour son père, comme il connaît, indépendamment de la religion, que le tout est plus grand que sa partie. Du reste, la vie réglée et honnête d'Epicure, de Platon et de quelques autres athées dont l'histoire fait mention, ne permet point de dire qu'ignorer une Providence soit une cause nécessaire du dérèglement des mœurs, à moins qu'on ne veuille soutenir cette absurdité qu'une chose dont on a vu des exemples est impossible. » Le doute de Montaigne est son but à lui-même, c'est un repos, une volupté, une souveraineté de l'esprit, qui est ainsi dispensé de prendre un parti, de se mouvoir en tel ou tel sens, et qui peut, à son aise, caresser toutes les idées sans s'attacher à aucune. Le doute de Descartes est une méthode; c'est l'esprit qui se prépare, par une sorte de purification, à la recherche, à la conquête personnelle des certitudes scientifiques, philosophiques. Le doute de Pascal est le désespoir de la raison, qui se confesse impuissante et se prosterne devant la foi. Le doute de Bayle, c'est l'humiliation de la foi devant la raison, c'est la dérouté du surnaturel, des Ecritures sacrées et des Eglises infaillibles; c'est aussi la réduction, à l'état de simples hypothèses, de tous les principes métaphysiques regardés de tout temps comme les fondements de l'ordre moral et de l'ordre social. *Que sais-je?* se dit Montaigne, avec un joyeux sourire, en se fermant avec soin toute issue pour sortir de l'incertitude où se complait sa prudence égoïste. *Que pouvons-nous savoir* par les lumières naturelles? se dit Pascal avec angoisse. Pour sortir des contradictions de la raison, agenouillons-nous, abétons-nous. *Que savez-vous?* répond Bayle à tous les sectaires, à tous les intolérants de la religion et de la philosophie. Voyez sur quels misérables fondements repose le droit que vous prenez, avec une si orgueilleuse sécurité de conscience, de persécuter ceux qui ne pensent pas comme vous! Que savez-vous de Dieu? Jamais les hommes ne parviendront à s'entendre sur sa nature; jamais ils ne pourront accorder son immutabilité avec sa liberté, son immutabilité avec son immensité. Son unité est loin d'être démontrée. Sa prescience et sa bonté ne se concilient pas aisément, l'une avec les actes libres de l'homme, l'autre avec le mal physique et moral qui règne sur la terre; ni avec les peines éternelles dont l'enfer menace le péché. Nous n'avons que des idées purement négatives de ses diverses perfections. Bien plus, les preuves mêmes sur lesquelles on a coutume de s'appuyer pour établir son existence soulèvent mille objections. Que savez-vous de l'âme? On établit également, avec des arguments qui se valent, sa matérialité et son immatérialité, sa mortalité et son immortalité. Vous vous réfugiez dans la croyance, vous appelez la révélation au secours de la raison défaillante; mais ne voyez-vous pas que ce support se brise, lui aussi, sous vos pieds? « On ne peut plus dire que la théologie est une reine dont la philosophie n'est que la servante; car les théologiens eux-mêmes témoignent, en défendant leurs dogmes par le raisonnement, qu'ils regardent la philosophie comme la reine et la théologie comme la servante; ils reconnaissent ainsi que tout dogme qui n'est point homologué, pour ainsi dire, vérifié et enregistré au parlement suprême de la raison et de la lumière naturelle, ne peut être que d'une autorité chancelante et fragile comme du verre. »

Bayle était l'auteur de prédilection de Voltaire, qui dit :

J'abandonne Platon, je rejette Epicure.
Bayle en sait plus qu'eux tous; je vais le consulter :
La balance à la main, Bayle enseigne à douter;
Assez sage, assez grand pour être sans système,
Il les a tous détruits, et se combat lui-même,
Semblable à cet aveugle, en butte aux Philistins,
Qui tomba sous les murs abattus par ses mains.

Outre les ouvrages que nous avons eu l'occasion de citer en racontant sa vie, Bayle a encore laissé : *Avis au petit auteur des petits livres*; *Nouvel avis au même*; *Janua calorum reserata cunctis religionibus a celebri admodum viro domino Petro Jurieu*; *Réponse aux questions d'un provincial*; *Entretiens de Maxime et de Thémiste* ou *Réponse à M. Leclerc*; *Cours de philosophie*, en latin; *Discours historique sur la vie de Gustave-Adolphe*; *Opusculs et Lettres à sa famille* et à ses amis.

BAYLE ou **BAILLE** (Pierre), conventionnel, né à Marseille, mort à la fin de 1793. Il avait été, au commencement de la Révolution, administrateur des Bouches-du-Rhône. A l'Assemblée, il siégea avec les montagnards, vota la mort du roi, et fut envoyé en mission dans le Midi. Il était à Toulon, avec son collègue Beauvais, lorsque cette ville fut livrée aux

Anglais. Jeté dans un cachot, il refusa de crier *Vive Louis XVII!* et fut massacré, ou, suivant une autre version, se tua pour échapper à ses bourreaux.

BAYLE (Moïse), conventionnel, né dans le Languedoc vers 1760, mort vers 1815. Il siégea à la montagne, vota la mort du roi, fut envoyé en mission à Marseille pour y comprimer le fédéralisme, entra au comité de sûreté générale, et fut persécuté par les réacteurs thermidoriens. Après le 18 brumaire, il fut relégué dans une commune, loin de Paris, et y vécut dans un profond dénuement.

BAYLE (Gaspard-Laurent), médecin et pathologiste très-distingué, né au Vernet, village de Provence, en 1774, mort en 1816. Il fut élevé dans un collège de jésuites, et, après avoir étudié quelque temps la théologie d'abord, puis la jurisprudence, il se décida à embrasser la carrière de la médecine. Il fit à Montpellier une partie de son éducation médicale, et fut envoyé aux armées. Il vint ensuite à Paris, en 1798, suivit les cours de l'Ecole de médecine, eut un prix à l'Ecole pratique et obtint la place d'aide d'anatomie. En 1801, il fut reçu docteur en médecine et nommé, au concours, élève interne à l'hôpital de la Charité. En 1805, il fut chargé de faire provisoirement le service de médecin dans cet hôpital, et, en 1807, il y fut nommé médecin suppléant. En 1808, il reçut le titre de médecin par quartier de l'empereur Napoléon, et il conserva le même titre près de Louis XVIII.

Bayle, dit M. Dezeimeris, était généralement considéré comme un des plus habiles praticiens de la capitale, et ses confrères s'accordaient à lui reconnaître ce tact précieux qu'il est si important et si difficile d'acquiescer. Il se faisait remarquer par la promptitude et la sûreté de son diagnostic; et, lorsque les malades devaient succomber, il annonçait d'une manière presque certaine le genre et jusqu'au degré d'altération de leurs organes.

Bayle paraît être le premier qui, dans certains cas de maladies du cœur, ait employé l'auscultation immédiate comme méthode de diagnostic; mais il ne sut point tirer parti de cette méthode, et il laissa à Laennec la gloire de créer la séméiologie stéthoscopique.

Les principaux ouvrages de Bayle sont :

1^o *Considérations sur la nosologie, la médecine d'observation et la médecine pratique, suivies de l'histoire d'une maladie gangréneuse non décrite jusqu'à ce jour*. (Thèse in-8^o, Paris, 1801.) On trouve dans cette thèse des vues remarquables sur les espèces morbides, les classifications nosologiques, les moyens de perfectionner l'art de l'observateur, le coup d'œil du praticien, les rapports et les différences qui existent entre la nosologie, la médecine d'observation et la médecine pratique. Bayle définit la médecine : « cette science qui embrasse la connaissance de la structure des différentes parties du corps, des lois et des fonctions de l'économie animale, des objets qui exercent une influence sur ces fonctions, des désordres qui les troublent et des procédés par lesquels, dans ce dernier cas, l'art tend à les rétablir dans leur exercice libre, facile et complet. » Il la divise en quatre branches, la *zoonomie* (anatomie et physiologie), l'*hygiène*, la *pathologie* et la *thérapeutique*, lesquelles, en raison de leurs connexions et de l'impossibilité de leur assigner des limites précises, ne peuvent guère être considérées isolément. Un point de philosophie médicale qui, dans l'ouvrage dont nous parlons, nous paraît traité d'une manière spécialement digne d'attention, est la question de l'espèce en médecine. Bayle montre très-bien la différence qui sépare les espèces morbides des espèces de l'histoire naturelle. Les premières n'existent pas dans la nature; elles ne sont véritablement que des abstractions. La détermination qu'on en a faite a été jusqu'à présent arbitraire, et l'on a toujours vu le même auteur en augmenter ou en diminuer le nombre, à chaque nouvelle édition de ses ouvrages. Bayle se demande la cause de cette discordance et de cet arbitraire dans la spécification nosologique. Il la trouve dans la manière de procéder à l'établissement des espèces. « L'observateur, dit-il, ne pouvant jamais distinguer tous les changements produits par la maladie, ni même noter tout ce qu'il aperçoit, l'histoire d'une maladie individuelle est toujours une première abstraction; la formation des variétés est une seconde abstraction; celle des espèces en est une troisième. Chez les naturalistes, au contraire, la description de l'individu convenant ordinairement à toute l'espèce, la détermination de celle-ci est la première abstraction; la formation du genre la seconde; celle de l'ordre la troisième. Ainsi, l'espèce, en médecine, doit être souvent aussi peu solide que l'ordre en botanique et en zoologie... Il est à remarquer que les naturalistes sont d'accord sur les espèces et disputent sur les genres et sur les ordres, tandis que les médecins sont plutôt d'accord sur les genres et les ordres que sur les espèces. Cela tient à ce qu'en médecine les espèces sont comme les genres et les ordres artificiels des naturalistes; les maladies individuelles, comme les espèces de ceux-ci; tandis que certains ordres, tels que les phlegmasies, les hydropisies, etc., sont analogues aux familles naturelles. »

2^o *Idees générales de la thérapeutique* (dans la *Bibliothèque médicale*, tome X). Nous y remarquons les aphorismes suivants : La guéri-

son ne peut survenir lorsque la nature s'y oppose; il faut donc voir si la maladie est curable avant d'entreprendre de la guérir. — Il n'est pas toujours prudent de guérir la maladie existante. — Il est inutile de recourir aux médicaments dans les maladies légères. — Les médicaments ne guérissent pas toujours les maladies; ils nuisent toujours à ceux qui les prennent sans en avoir besoin. — On doit procéder à la guérison par le traitement qui opère la cure la plus prompte, avec le moins de désagrément et sans exposer à aucun résultat fâcheux. — Il faut se hâter lentement et laisser faire quelque chose à la nature. — Il convient d'aider la nature et de favoriser ses efforts lorsqu'elle tend à produire des changements avantageux, qui surviennent ordinairement par les excréments qu'elle opère, soit d'elle-même, soit à l'aide des médicaments. — Dans les conjonctures difficiles, il faut tenter un traitement, et prendre les indications dans ce qui soulage et dans ce qui nuit. — Les médicaments puissants entre les mains d'un ignorant peuvent être comparés à un glaive dans les mains d'un furieux. — Il vaut mieux tenter un remède dont le succès est douteux que d'attendre une mort certaine. — La témérité a quelquefois guéri ceux qu'une trop grande circonspection laissait mourir.

3^o *Recherches sur la phthisie pulmonaire* (Paris, 1810). Cet ouvrage renferme un très-grand nombre d'observations particulières, la plupart recueillies à l'hôpital de la Charité de Paris. L'auteur expose d'abord le caractère essentiel de la phthisie pulmonaire. On doit nommer *phthisie pulmonaire*, dit-il, « toute lésion du poulmon qui, livrée à elle-même, produit une désorganisation progressive de ce viscère, à la suite de laquelle surviennent son ulcération et enfin la mort. » Il décrit ensuite les lésions qu'on observe à la suite de quelques maladies qui ont été confondues avec la phthisie (catarrhe pulmonaire chronique, péripneumonie chronique, pleurésie chronique), et montre en quoi elles en diffèrent. Il admet six espèces de phthisies pulmonaires, qu'il fait connaître successivement, en indiquant les lésions qu'elles déterminent dans les poulmons et les symptômes qui les accompagnent. Ces six espèces de phthisies sont : la phthisie tuberculeuse, la phthisie granuleuse, la phthisie avec mélanose, la phthisie ulcéreuse, la phthisie calculeuse et la phthisie cancéreuse. On remarquera ici l'innovation nosologique qui, après Bayle, tendra de plus en plus à faire loi, et à laquelle l'anatomie pathologique devait naturellement conduire : c'est sur les lésions, non sur les symptômes, que sont établies ces six espèces de phthisie. « Dans l'état actuel de la science, dit Bayle, il me paraît plus convenable de distinguer les espèces de phthisie d'après les divers caractères de la lésion du poulmon que d'après la seule différence des symptômes. Jusqu'ici, presque tous les médecins qui se sont occupés de la phthisie ont suivi une marche contraire : de là une multiplication étonnante des espèces; mais de là aussi leur peu de stabilité. En effet, Morton en admet seize, Sauvage vingt, M. Portal quatorze, M. Baumes trois, d'autres auteurs un plus grand ou un plus petit nombre. Cette distribution des cas particuliers de phthisie sous divers titres est très-convenable quand on écrit spécialement dans des vues pratiques. Mais, sous le rapport nosographique, on ne peut établir des espèces pareilles; c'est comme si l'on rangeait sous la même espèce les oiseaux qui vivent de la même nourriture. » Il suffit de lire la description des symptômes de la phthisie pulmonaire dans l'ouvrage dont nous parlons, pour apprécier l'importance des méthodes positives de diagnostic dues à Laennec et à M. Piorry. Bayle ne nous parle que de toux, de fièvre hectique, d'expectoration, de sueurs nocturnes, de dévoiement, etc. Enfin, nous signalerons, en terminant, l'opinion de Bayle sur la nature de la phthisie; selon lui, elle est bien rarement déterminée par des affections inflammatoires. « C'est toujours, dit-il, la phthisie tuberculeuse que l'on rencontre dans les exemples qui sembleraient militer en faveur de l'origine phlegmasique de la phthisie; or, la phthisie tuberculeuse est très-probablement de nature scrofuleuse, comme M. Portal me semble l'avoir prouvé; et le vice scrofuleux est une lésion spéciale, qui n'est pas l'effet des affections inflammatoires, même chroniques. »

BAYLE (Antoine-Laurent-Jessé), médecin, neveu de Gaspard-Laurent, né au Vernet en 1799. Elève de Laennec et adversaire de la doctrine physiologique, il fonda, pour la combattre, la *Revue médicale* (1824), et fut nommé professeur à la Faculté de Paris. Il a dirigé le vaste recueil de l'*Encyclopédie des sciences médicales*, et publié, entre autres ouvrages remarquables, un *Traité des maladies du cerveau et de ses membranes*, couronné par l'Institut, et un *Traité d'anatomie*, plusieurs fois réimprimé.

BAYLEN, petite ville d'Espagne, prov. et à 30 kil. N. de Jaen, capitainerie générale de Grenade; 6,500 hab. Grand commerce d'huile d'olive. Cette petite ville, entourée de vieilles murailles, domine la route qui conduit de Castille en Andalousie; elle a donné son nom à la désastreuse capitulation du général Dupont, surpris près de Baylen par les troupes espagnoles (22 juillet 1808). La ville est située au milieu de vastes plantations d'oliviers : le vert sombre des feuillages de cet arbre donne un